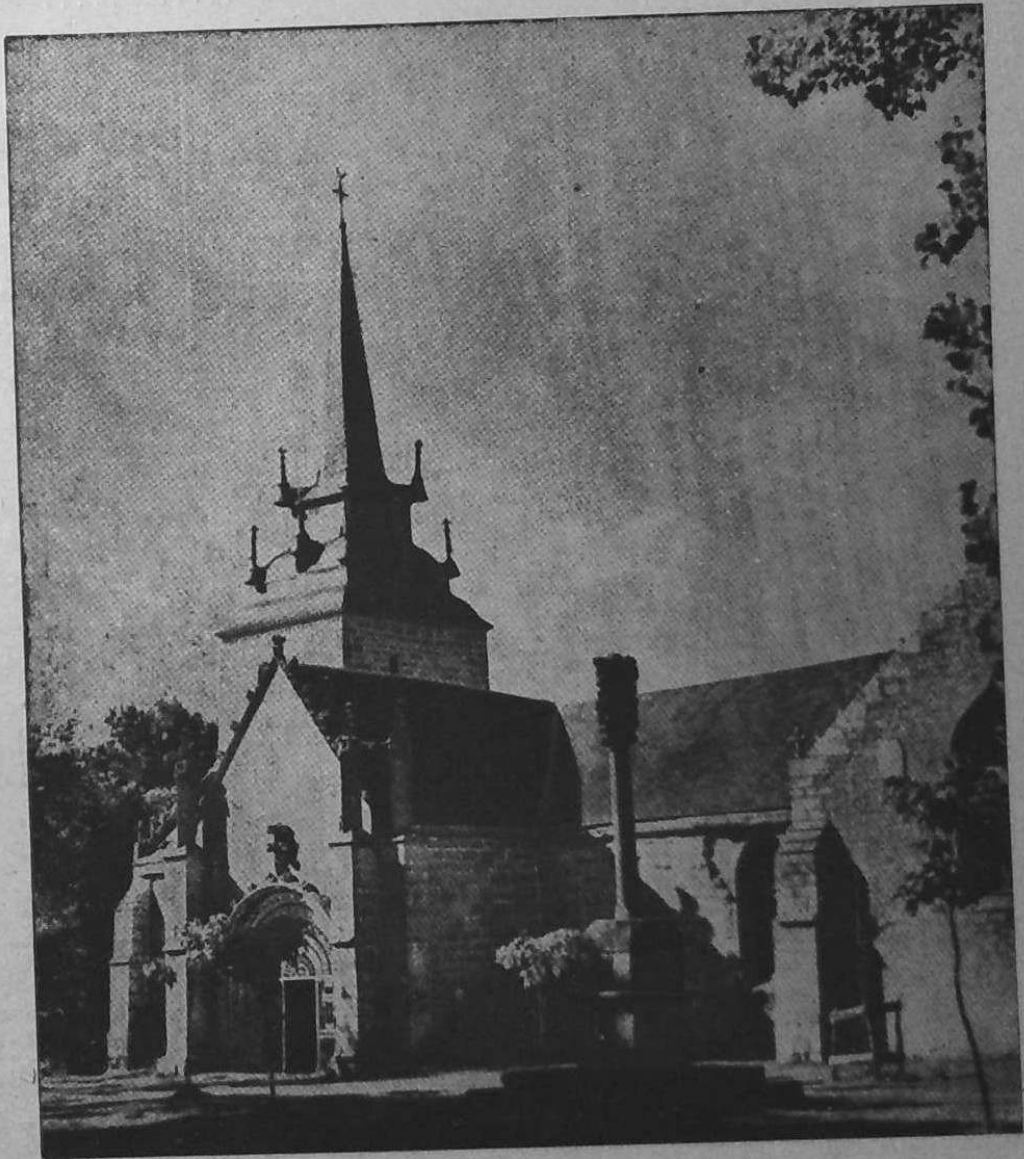


# BRO - GUENIED

REVUE MORBIHANNAISE



N° 48  
Merh-Imbrill  
1958

## BRO - GUENED — REVUE MORBIHANAISE

Prix des abonnements :

1 an : abonnement de soutien .....	1000 frs
1 an : édition avec « folenneu er predégour » .....	500 frs
1 an : édition simple .....	400 frs

Direction :

Abbé LE PALUD - 6, rue de Rosmadec - VANNES (Morbihan).

Rédaction - Abonnements - Correspondance :

Abbé LE GALLIC, Petit-Séminaire, Ste-Anne-d'Auray (Morbihan)  
C.C.P. 122.99 NANTES.

### SOMMAIRE :

- 1 — Buhé burhuduz Santéz Noalùen ..... R. Taldir
- 2 — Judenn Santéz Nolùen ..... I. K.
- 3 — La vieille paroisse de Noyal ..... A. C.
- 4 — Les édifices religieux de Noyal-Pontivy ..... R. Le Berre
- 5 — Yann-Matelin Kadig, gwerzour « En Est » ..... Gwena L.
- 6 — Noyal, nom de lieu ..... J. D.
- 7 — Pe basan ér gér-man (sonenn) .....
- 8 — Fillor en diaol (kendalh) ..... Franséz Kerlu
- 9 — Più e laro dem ? ; Le monument de Pontivy - Bara bonimal .. J. D.

### PROVEU

eid harpein "Bro-Guéned"

**KOMENANT HARP** : Eu. meur Le Baron, vikél braz Gwéned ; Person Le Vallant, Pluneret ; Chaloni Le Moing, Mourieg ; Chaloni Baudic, Gwéned ; Eu. G. d'Amarzit, Parls ; Person Bluchec, Sant Jili ; Person Le Fay, Bihui-er-Hoed.

**PROVEU ARALL** : Eu. Bléher, Pluherlin, 100 l. ; Eu. Guillemot, Pondi, 100 l. ; Béleg Loric, Melrand, 200 l. ; Béleg Le Galloudec, en Drinded-Surhur, 200 l. ; Intron Hénaff, Goien, 100 l. ; Béleg Auffret, Karnag, 100 l. ; Intron Daniel, 100 l. ; Person Le Mer, en Ignol, 100 l.

Trugéré dehé ha d'oll on madobourion.

### Girietù Diéz en Nivérenn-Man

Judenn : légende — taol-éhan : enfin (Neulliac-Pontivy) — tentuz : plaisir — kantrécal : se promener — stum : penchant — tillenn : tilleul — kegillad : quenouillée — gourhed : fuseau — dibuner : dévidoir — tenn : rude (chemin).

ar er golo : chapél Santéz Nolùen é Noal-Pondi

## Buhé burhuduz Santéz Noalùen Patroméz Noal-Pondi

Chomet genem, o Noalùen

Hwi e vo on patroméz.

(diar gwiraj en iliz-parréz)

Emesk er Sent ken nivéruz en des boeh on tadeu saët ar cotérietu Breih, hanñ nen des bet ur vuhé ken burhuduz èl Santéz Noalùen, patroméz bro Noal.

Noalùen e venn lared é brehoneg koh « Santéz en dud a Noal » ; hag er barréz, ér hrenn-amzér, e'vezé anùet Noyal-gwenn. Kavet é en anù-sé hoach é meur a leh arall é Breih eid diskoëin éh es éno ur flagenn ged deur é rédeg.

Noalùen e oé merh d'er roué a Ussig é Bro-Saoz, e lar dem er judenn. Ne oé ket hoach koh, a pe dro én hé fenn er sonj de g'atad hé bro, hé zad, éd treuzein er mor ha doned de Vreih.

Hi ceit ha gwerhet oll hé madeu a guh. Hag en noz kent ma telié boud éredet éh a kuit ged hé mageréz. De saülhécal, hé zud e wél ar er mor, pèl doh en aod, en diù voéz, lusket ged en anùel, azèet ar er lastrig tresennet ged bareu faù... D'er bemped kantved éh oé en dra-zé. é gré en Divroedigeh vraz.

En diù verh e gav en tu de zouarein ur en aodeu a Vro-Guéned. Koedeu don ha tfoél e hroné, er maréad-sé, oll en Arvor hag en Argoed. Ind o diù pelloh pé pèl abarh ha skuih taol-éhan, é saüant ur lojell é koed er Bézeu, doh torjenn Ploubei, é parréz Bégnen.

Tremén e hrent o amzér é pédein hag éh obér jénijenn. Med en diù biah youank ne oé ket deli dehé chom pèl én o feah.

En amzér-sé, er hornad e oé tdan bili un tiern gelloudeg ha kri. Nizan é anù. Emberr é ta dehon taol é spi arnehé. « Setu azé, emé éan, jibér ag en dibab de barein me hastell ! Treu tentuz ha flour de gas en amzér ! » Un dé ma oé é kantrécal, é kav en tu d'hé gwéled ha kentig e hra dehi diméin dehon. « Me fried mé, nen dé ket ar en douar er hemérein, e eilgir Noalùen, én néan, ne laran ket. » Nizan, akoursset de wéled oll tud er hornad é plégein dehon, e gounar tré abenn : « Hama ! keth de gaved te bried d'er vro-rall ! »

Ha Nizan tost dehi, e saù ged é zeu zorn,

Hag e vransell er gléan ponnér èl ul bal-torn.

Penn er Werhéz e goeh é deur ur fetan tost.

Ur meùel e dosta d'er vageréz arlerh

Ha chetu hi euté dibennet èl er verh...

Aman kredenn er bobl en des lakét de vleüein ur judenn gær ha ne gavér hé far é tu erbed arall é Breih...

É dorfed pakét dehon, Nizan en em denn d'er pear zroed. Nezé, o burhud... Noalùen astennet én ur poullad goed e saù ar benneu hé deülin, e dosta d'er retan lèh mé ma boulet hé fenn, e blég hag er hemér étré hé deüorn èl men devoé Sant Denéz groeit ar mané Paris tri haut

viè kent... Kémentrall e hra er vageréz.

Doué e gemenn dehé moned donnoh hoach én Argoed.

Hé fenn én hé deüorn, setu hi é kerhed.

Hi e cham un herrad de ziskulh é parréz Mourég, én ur park lesa-  
niet breman « park er Santéz ». Med Doué e venné hé has hoach pelloh  
d'en hantér-noz :

Kerhet abenn de Noal de obér ho tichenn.

E treuzeln két en Henborh, é parréz Nein, é kleü tud é tabutal en  
eil doh églé. « Ne chomein ket aman » emé er Santéz. Ha goudé é  
laué :

Birükin merh a Noal

E Næn des kavet hé tar !

En dé arlerh, setu en diü beurkeh é bro en Noaliz, én ur flagenn  
didrouz doh goach er Signan. Ind e gleü én ur penhér ur plah é touied  
arlerh hé mamm : « Gast a voutamm ! » ha hi arag hoach ged hé ma-  
geréz. Hi e ya én ur gouilleh pelloh : tär tapenn goed e goeh ar en  
douar. Kentéh é strimp ter mammenn deur ag er ré sklerran. Arnehé  
éma bet saüet er Feténieu kizellet ker braü ha gronet a vleü dé er pardon.

Noalüen e azé un herrad ar ur, mén doh torh ur hleu ; diskoétt e vé  
hoach hñiü er « gadoér »-sé. Hi e blant nezé hé bah én douar : bronsad  
e hra kentéh é stum ur spermenn gwenn bleüet èl d'en reüé-hanü . Hani  
er vageréz e bylomm d'hé zu de voud un dilenn kalet ar goed péhant  
estroh eged ur vohal é zo bet draillet é klah hé diskar..

Hi e bed ar un daol-vén : chom e hra éno très hé deulin eid bi-  
rükin. Moned e hra betag tachenn er Meneg-braz de skoeln ar en nor :  
« Jégeu, stag te ahent, kerh d'er veinglé hag é vo diskosit d'is émen  
é vennis ma vo saüet me chapel... » hag en deü lon e gerh abean o  
unan édan er yaü !

Necah er pérhinded burhuduz-sé e zo édan achü. Er Santéz hag hé  
mageréz, bepred o fenn én o deüorn, e heuli en hent streh, « hent er  
Santéz » o ambrug betag er Signan.

Nezé Noalüen e zeülin ar er brattel : « Aman, é, e lar hi d'er va-  
geréz, aman é en tachad deliet ged Doué de voud mem bé ». Merüel e  
hra goustadig ha.

Gwélet e oé er sperm é krénein

Ged er Santéz é treménein..

Tud er hornad, emberr e saüas ur chapél ar bé er plah burhuduz-sé  
deit a véz-vro. Ur vorhig en em dolpas tro ha tro ér flagenn : parréz  
Noal, hag e oé deli doned de voud er vrasan ag en eskopti, e zizolé  
hé havell é krouzein bé Noalüen !

Ardro er blé 1423, er vorh e oé bet kaset ér léh m'éma breman, ar  
lein er volenn. Doh itbl didrouz er Signan, diü chapél neué e oé bet  
saüet én inour d'er Santéz ha de Sant Yehann-er-Badéour én arbenn ma  
oé bet eüé gwéharall dibennet éldi.

A rumad de rumad, pérhinderion e za d'er sul arlerh en 6 a hourhe-  
lenn de bédein Noalüen, er vartiréz, ha de youhal en diskann brudet oll  
dré er vro :

Santéz Noalüen beniget,

Cheleüet ho pugalé;

Doh en droug, doh er péhed,

Goarnet ind a lein en né.

Rafael Taldü.

## Judenn Santéz Nolüenn

Bihanig-tra, é tiplégé dein me mamm-goh buhé kaer Santéz Nolüenn.

« Setu pell-zo, un anderü-noz, Santéz Nolüenn e glaské repu é fla-  
genn er Feténieu..

Dibennet e oé bet, er géd ! ged Nizan, doh tal er Bézeu, bro Begné.  
Ged sekour Doué, gobér e hra en hent hir betag bro-Noal, hé ienn geti  
étré hé bizied tér.

En ur léh distro, étal ur riolennig, hi e choukas. Ha d'hé mageréz  
fidél hi celt ha lared :

« Aman éh achüo me ferhinded ar en douar. E bro Noal, ged en  
Deved Gwenn, é chometn ».

Ha kentéh tér tapenn goed e zivér azoh hé bizied, e rua er yéot  
glaz... Tra burhuduz ! ag en douar é saü eüé tér mammenn. Hag a houdé  
é vér kaer ha spiz en deur ag er feténieu, biskoah ne hesk en tér feté-  
sé ha gréseu e gavér eid er hory hag en inéan.

« Kement en des kalon glan

En tér tapenn ru e wélo én dan. »

Deit eun d'er vageréz é wéled hé Mestréz édan merüel ; hi e zalh  
ar Nolüenn de dostaad d'er vorh. Med Nolüenn ne venn mui pellaad.  
Eurusoh-eurus, éh adsäü hé inéan glan trema Jezuz, pried er Gwerhézed...

Un nebed bléieu arlerh, ur chapél gaer e saüé Noaliz ar bé o Santéz.  
Med Nizan, kas én é galon, en doé tosteit d'er vro. Epad ma labourér  
ardro d'er chapél, eam e stag de seüel ur stank braz, é devalenn en Niél,  
ar tu ged en diaz.

Iliz ha vstank e beurchüer ar un dro. Euruz, Nizan ar é varh  
pignet, e wél, ar er chaochér, en dilamm é véein er pradeu. Pen dé en  
deur doh mangoér er chapél é huch a bouéz penn :

« Nolüennig, Nolüennig,

Eh a en deur én ho potig. »

Un tarh eahuz e respont dehon. Feütevt é er stank braz, Jao ha dén  
e rudell én deur foll hag ér tang. O horveu e gav léh ér Blamoeh.

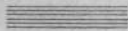
Liéz goudé, é noz tioéllan er gouianü é ta Nizan éndro. Trouz é jao  
e gleüer é rideg ar er chaochér. Un huch kti e saü é kreiz er stank,  
chomet toull...

Ne gavet ket eun geton. Sellet duhont é kevér er chapél. Ar en deu-  
neu kammdroienneg é tiskenn ur pilet gwenn intanet : pilet Santéz No-  
lüenn.

Betag ti Intron Varia er Gelenneg é kaso Nizan, en dén fall...

I. K.

## La vieille paroisse de NOYAL-PONTIVY



Relevant au religieux, du doyenné de Porhoët (dont le siège était à Saint-Brieuc), et, au civil, du doyenné de Rohan, constitué vers 1116 par démembrement de la vicomté de Porhoët, Noyal-Pontivy, l'une des plus anciennes paroisses du Diocèse de Vannes, était, à la veille de la Révolution, la plus grande paroisse de Bretagne. En 1790, avec ses 7.665 habitants, c'était, après Plœmeur (qui en comptait 8.695), la paroisse rurale la plus peuplée du Morbihan.

Avec sa quarantaine de seigneuries et ses quatre trèves (Gueltas, Kerfourn, Saint-Gérand et Saint-Thuriau), elle s'étendait sur 13.547 hectares, représentant un territoire de 13 kilomètres et demi de long sur 10 de large. Encore, à l'origine, avait-elle dû être plus étendue, car la paroisse de Pontivy, érigée vraisemblablement au XIII<sup>e</sup> siècle et enclavée au Nord, à l'Est et au Sud dans le territoire de Noyal, semble bien avoir été constituée par démembrement de celle-ci, qui, en 1789, s'étendait jusqu'au couvent des Ursulines de Pontivy (lycée J. Loth actuel), et dont dépendaient encore à cette date le champ de foire et le château.

Sous la forme « Nual plebs », Noyal-Pontivy figure, dès l'année 1082, au cartulaire de Saint-Sauveur de Redon. Il est fait mention de Gueltas dans une chartre de 1264, et de Saint-Gérand dans une autre de 1406. Pour faciliter le service religieux, quatre trèves (ou succursales) avaient été érigées sur l'immense territoire de Noyal : Gueltas (au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle), Saint-Gérand et Saint-Thuriau environ un siècle plus tard ; Kerfourn, enfin, dont l'église avait été presque entièrement rebâtie à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, au mois d'août 1677. Chaque trève possédait son église, desservie par un vicaire dépendant du recteur et exerçant sous son autorité toutes les fonctions du ministère paroissial, y compris les baptêmes, mariages et sépultures, dont il tenait les registres. Ceux de Gueltas, dont la série remonte à 1561, sont même antérieurs à vingt ans à ceux de Noyal, dont le plus ancien date de 1581.

En 1790, le clergé paroissial se composait de douze prêtres (dont six natifs de Noyal) : le recteur, six vicaires (dont quatre dans les trèves) et cinq autres prêtres sans fonctions officielles (quatre au bourg et un à Saint-Thuriau). On était loin des vingt et un prêtres formant le clergé de Noyal, lors de la visite épiscopale de 1633 ! Pourtant la population avait gardé l'esprit profondément chrétien et avec ses 79 prêtres séculiers donnés au diocèse de Vannes au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, Noyal se classait parmi les paroisses les plus riches en vocations sacerdotales.

Au bourg, il y avait une école de garçons, entretenue par l'abbé de Bon Repos, qui prélevait la dîme à la onzième gerbe, sur le quart du territoire de la paroisse. L'examen des registres de baptêmes révèle qu'en 1789, pour l'ensemble de la paroisse, 17,7 % des hommes savaient signer de leur nom, soit 17,2 % pour Noyal même ; 24,1 % pour Gueltas ;

9,4 % pour Kerfourn ; 17,4 % pour Saint-Gérand ; et 20,2 % pour Saint-Thuriau... Sur cent femmes, il n'y avait guère qu'une ou deux à signer, mais l'analphabétisme n'explique pas à lui seul cette extrême rareté des signatures féminines.

De temps immémorial, trois foires considérables se tenaient chaque année à Noyal : la première, à Noyal même, au lieu dit « Ballechère », appartenant anciennement au Seigneur de Rohan ; la deuxième à la Houssaye ; la troisième à la Brolade près de Pontivy. Des trois, la plus célèbre et la plus fréquentée était celle de Noyal qui se tenait au début de juillet et se prolongeait pendant quinze jours. On y trouvait toutes sortes de marchandises, et dit-on, jusqu'à 3.000 chevaux. Sous peine de confiscation au profit du seigneur de Rohan, la vente ne pouvait commencer avant que le receveur de celui-ci n'eût porté le gant levé, pour donner le signal officiel des transactions. De plus, les marchands de chevaux devaient défilier avec leurs bêtes devant le Duc (ou son représentant), qui prenait celles qui lui plaisaient, au prix fixé par son écuyer. Pendant toute la durée de la foire, le seigneur de Rohan tenait ses plaids généraux ; ses juges y tranchaient toutes les causes pendantes dans les cours ou sièges du ressort de Pontivy, Corlay, Loudéac et Baud, de même que les contestations qui s'élevaient entre marchands et acheteurs, à l'occasion de la foire. Pour la sûreté des biens et des personnes, indispensable au bon renom de la foire, tous les habitants de Noyal devaient, sous peine d'amende, répondre au premier appel du receveur du Duc, et faire sous ses ordres, dans les rues et autres endroits du bourg, tous guets et rondes jugés par lui nécessaires.

...De tout temps Noyal-Pontivy a été une paroisse riche. Son étendue et la fertilité de son sol donnaient à la dîme que le recteur levait à la 33<sup>e</sup> gerbe sur les trois-quarts de la paroisse, une valeur considérable, sans parler du casuel que le chiffre élevé de la population rendait très important. A la veille de la Révolution, la dîme rapportait, année commune, plus de 7700 livres, faisant du recteur de Noyal le plus riche décimateur de tous les chefs de paroisses du diocèse de Vannes. A côté de lui, le recteur de Pontivy, qui ne retirait pas 500 livres de ses dîmes, faisait bien piètre figure ! Noyal eût donc un bénéfice très recherché, et son titulaire prenait rang parmi les plus gros bénéficiaires du diocèse...

A. C.

**Bleun - Brug Bro Gwened**

**é Noal - Pondi**

**13 a viz Gourhelén 1958**

## Les édifices religieux de NOYAL-PONTIVY

### L'Église paroissiale

Une vue aérienne du bourg de Noyal-Pontivy détache au milieu d'un disparate de maisons la monumentale église paroissiale. C'est une robuste pièce-montée sur un plateau à double degré auquel on accède par quelques marches de pierre et qui était jadis le cimetière.

Les arêtes du toit révèlent un édifice en forme de croix latine, mais qui n'a pas voulu se plier à une loi de symétrie rigoureuse. Si le bras du transept nord pousse régulièrement, celui du transept sud est absorbé par la base massive du clocher. Toute la façade méridionale d'ailleurs est plus fantaisiste que l'autre : avec son porche et son clocher, elle montre visiblement que l'église de Noyal a cherché à étaler et à illuminer ses richesses au soleil de Midi.

La tour s'impose aux regards. Une flèche pyramidale, découpée en hexagone, sertie dans un socle cubique flanqué de contreforts, pointe vers le ciel en aiguille élancée et fine. L'assise trapue prend un air d'élégance au sommet grâce à des fenêtres cintrées, remplies d'abat-sons, sur trois faces, à des gargouilles qui la hérissent et à une galerie ajourée qui la couronne. Dans sa partie inférieure, elle est percée d'une baie ogivale coupée par de vigoureux meneaux qui s'irradient en flamme dans l'arc. L'ensemble, en grand appareil de pierres grises, est un ouvrage de belle architecture, sans doute à peu près unique dans son genre.

Le porche est l'un des meilleurs témoins de l'architecture flamboyante bretonne. Le décor, tant extérieur qu'intérieur, en a été particulièrement soigné, tout en restant plutôt sobre, comme l'exige le dur granit breton. Au dehors, les lignes de la façade plane prennent du relief par suite de l'ornementation : les rampants à crosses descendent vers des contreforts à pinacles fleuris ; l'entrée en ogive, dont les moulures se continuent presque jusqu'au sol, est couronnée d'un gable qui, partant de deux chimères monstrueuses, s'achève en un magnifique bouquet ; tandis que dans le tympan qu'il inscrit se dessine une deuxième décoration à fleurs. Le jeu des angles et des courbes est harmonieux et équilibré.

À l'intérieur du porche, deux galeries de statues prises entre des rinceaux de feuillages peints enrichissent les murs. À gauche, six statues de pierre qui peuvent être celles d'apôtres ; à droite, figurent, à côté de saints anonymes, un saint Jacques le Majeur, coiffé de son grand chapeau, muni de la gourde et du bâton de pèlerin, et une scène d'une naïveté pittoresque : le Christ à genoux sur une pierre ronde se faisant baptiser par Saint Jean posé sous un dais trilobé, tandis qu'à côté un ange, debout, tient avec respect un habit du Christ, chemise ou culotte anachronique. Un autre personnage de la même galerie intrigue les visiteurs : un saint portant dans sa main une tête garnie d'une longue chevelure. De qui s'agit-il ? Peut-être de Saint Paul, ou de Saint Jean

ou même de Sainte-Noyale, car Saint Jean et Sainte Noyale, unis par le même martyre de la décollation, pourraient bénéficier ici d'un même culte comme à la chapelle Sainte-Noyale. Peut-être simplement avons-nous à gauche et à droite les statues de onze apôtres, comme dans les porches de Larmor, Guimiliau, Pleyben (Waquet II, p. 32-40).

Un énorme bénitier en contrebas pourrait bien avoir été primitivement une cuve baptismale. Un portail à baies jumelées en arc brisé donne accès à l'église. Peut-être est-il d'une époque antérieure au porche, car les voussures sont ornées de statuette sous dais dans le style du 13<sup>e</sup> siècle antérieur à la décoration flamboyante de la façade. Au trumeau, sur une colonne en spirale, une niche renferme sous un dais trilobé la statue d'une Vierge en pierre. De part et d'autre, trois anges tiennent un livre ouvert. Au socle, un ange mutilé conserve l'inscription : *Ave Maria*.

En continuant la visite extérieure de l'église, il faut remarquer en passant, contre le mur du porche, une sorte de sarcophage en un seul bloc de granit creusé pour recevoir un corps, avec une curieuse logette circulaire pour la tête : on l'appelle le tombeau de Saint Mériadec, sans aucune garantie d'authenticité évidemment. D'après l'inventaire des monuments historiques du Morbihan, il serait du 14<sup>e</sup> siècle.

Après avoir longé le bas côté sud éclairé par deux fenêtres symétriques entre un beau contrefort sculpté, on arrive à la façade occidentale ; elle est aussi remarquable par son ornementation de gros contreforts aux angles et surtout par son portail : deux portes encadrées dans un ensemble sculpté très harmonieux de moulures chargées de feuilles de vigne, d'arcs à anses de panier, d'un trumeau dont la niche vide est surmontée d'un lourd baldaquin. La façade s'éclaire en outre d'une large baie en ogive à réseau flamboyant. Une similitude d'architecture et de décoration fait penser que ce portail de Noyal a servi de modèle à celui de N.D. de Joie de Pontivy.

Le côté nord est sans originalité extérieure, sauf la baie du transept ornée de moulures, couronnée d'une accolade fleurie et prise entre quatre contreforts dont les deux extérieurs sont terminés, l'un par un « Ankou » menaçant, et l'autre par une figure énigmatique, peut-être celle de l'allégorie de l'Avare ou de Judas, car elle serre en mains deux bourses et se trouve saisie par la queue d'un monstre symbolisant l'enfer. Une chapelle est venue, en 1736, nous disent les archives de la paroisse, d'adjindre à l'édifice : elle fait pendant au porche méridional, mais ne présente par d'intérêt architectural. Au flanc du transept, on remarque les lignes d'une porte flamboyante et d'une fenêtre qui ont été bouchées. La sacristie, primitivement logée au nord, attenante au sanctuaire, a été transférée, en 1777, à l'angle de la tour et du mur sud du sanctuaire. Le chevet plat est largement aéré par la magnifique baie du chœur.

Quand on pénètre dans l'église, on est frappé par l'impression de largeur écrasée des trois nefs, ce qui vient, semble-t-il, de la voûte gothique surajoutée au siècle dernier. Celle-ci masque une autre voûte en bois, voûte en berceau avec sablières et entrails sculptés, telle qu'on en voit dans bien des églises et chapelles bretonnes. Sans doute avec l'ancienne voûte devait-on avoir une autre impression d'élan et de hauteur. Quoi qu'il en soit, la voûte actuelle a voulu s'harmoniser avec l'architecture générale de l'édifice. Il s'agit d'une voûte ogivale quadrilobée, ornée d'opulentes clefs. Les arcades des cinq travées viennent s'appuyer lourdement sur des colonnes ou des pilers polygonaux.

Les murs intérieurs de l'église étaient recouverts jusqu'à ces derniers temps d'un épaïs enduit. Par les soins des Beaux-Arts et de M. le Maire de Noyal, il vient de disparaître pour laisser voir les belles pierres de l'appareil. Les contours ont peut-être été excessivement soulignés par des joints trop sombres. Il n'empêche que ce dépouillement ultime remet en valeur la qualité de l'œuvre.

Si l'on remonte le bas côté sud, le regard est arrêté au niveau du croisillon par un mur percé d'une porte ogivale. La présence de gonds et d'un bénitier intérieur fait croire qu'il s'agit là d'une porte primitivement extérieure, la création des bas côtés ne datant que du 16<sup>e</sup> siècle et ayant exigé le recul des deux portes latérales de la nef et même du porche à leur place actuelle. Au sud, on a maintenu le mur solide pour soutenir la masse du clocher, tandis qu'au nord, on a pu largement échancre l'entrée du croisillon. Il en résulte à ce plan une dissymétrie intérieure de l'église. Toutefois, deux énormes piliers continuent à se répondre de part et d'autre de la nef centrale. C'est contre ces deux piliers que venait s'appuyer un jubé particulièrement admiré, comme en attestent les archives, mais qui a dû être démolé au 17<sup>e</sup> siècle pour permettre une meilleure visibilité du chœur. L'autel du pilier sud est à retenir, car il possède un rétable sculpté dans le style du 15<sup>e</sup> siècle. Il est dédié à Saint Maurice; il est, en effet, illustré par des peintures représentant la vie de Saint Maurice, abbé de Langonnet, né, comme chacun sait, à Croixanvec, en Noyal jadis. Ces peintures doivent être du 17<sup>e</sup> siècle, d'après les costumes des personnages. Au-dessus, la peinture des symboles des évangélistes, et des consoles à têtes d'anges sculptées, puis sur le pilier même des traces d'une ancienne fresque, mais qu'il est impossible d'identifier.

La chaire a pris place contre ce même pilier. Voici un extrait du cahier paroissial de Noyal-Pontivy : « La nouvelle chaire à prêcher a été installée en octobre 1895. L'ancienne chaire était dans le style de la Renaissance. Elle portait la date de 1617. Ce qu'on a regretté d'elle, c'est le chien qui la portait sur sa tête et qui rappelait à beaucoup de terribles histoires d'enfance. Il paraît que les anciens catéchistes condamnaient les enfants dissipés à baiser le terrible animal. Punition fort redoutée. M. l'abbé Cadic, 1<sup>er</sup> chapelain à Sainte-Anne, a demandé à avoir le dogue comme soutien. Signé : Le Beller, rect. » Précisons que l'on peut voir le chien au Musée Nicolazik, à Sainte-Anne. Sur l'autre pilier, face à la chaire, s'adosse une belle Pieta en bois polychrome du 16<sup>e</sup> siècle.

La chapelle du croisillon sud possède un haut rétable en bois du 19<sup>e</sup> siècle, comme la chaire. Au sommet a pris place un groupe sculpté, qui paraît ancien, de la Vierge et de l'Enfant et, de chaque côté, deux statues, longues et fougueuses, avec leurs gestes démonstratifs et leur visage pathétique, dans le style romantique : il s'agit de Saint François d'Assise et de Saint François Xavier.

Le chœur s'enfonçait profondément pour loger un maître autel trop éloigné de l'assistance. Sans doute, a-t-on là le dernier vestige d'une construction romane que l'église actuelle a remplacé. Mais les seuls signes distinctifs, en l'occurrence deux petites fenêtres romanes se trouvent aveuglées et dissimulées sous un revêtement que l'on n'a pu faire sauter pour ne pas dévaler un mur en vieux blocage entre le chœur et l'ancienne sacristie. D'où une certaine discordance entre le chœur et les

nefs. Quatre fenêtres ont été percées à la même époque (1888-1894) dans le style du XV<sup>e</sup> siècle, pour éclairer le chœur. Les vitraux résument la vie de Sainte Noyale. Des boiseries et des stalles à motifs et à miséricordes sculptés en plein bois meublent le chœur. A remarquer : la statue de N.-D. des Anges, honorée déjà sous le vocable de N.-D. de l'Assomption très avant la définition du dogme. Des colonnes en granit, cerclées d'un anneau et achevées par des chapiteaux à feuillage, ont été surajoutées pour soutenir la voûte : l'effet n'en est pas particulièrement heureux.

Il n'en est pas de même de la grande verrière du chevet, vraiment splendide avec son réseau triomphant. Elle a toute une histoire : Elle porte à sa base gravés la date de 1420 et le nom des fabriciens du temps. Elle fut aveuglée en 1684 pour permettre d'y monter un rétable opulent dans le goût de l'époque. En 1889, les travaux de restauration enlevèrent le rétable et firent réapparaître la baie qui reçut un nouveau vitrail, loin de valoir sans doute celui qui fut victime de l'opération 1684.

Les deux extrémités des transepts s'éclairaient aussi de larges fenêtres. Celle du nord est la plus remarquable, car elle a conservé dans quelques-uns de ses compartiments des fragments d'un vitrail ancien du 16<sup>e</sup> siècle, figurant la vie de N.S. et de la Vierge. Dans le mur nord, on remarque maintenant le tracé de petites niches rectangulaires dont la destination demeure incertaine. En descendant le bas-côté, on atteint la porte nord à décoration flamboyante. A l'origine, c'était une porte extérieure, mais en 1736, elle n'a plus donné accès que sur une petite chapelle construite à cette date, la chapelle Saint-Jean ou des Fonts, gardée par deux statues du 17<sup>e</sup> siècle, Saint Pierre et Saint Paul, qui pourraient bien provenir de l'ancien rétable du Maître-autel. Les tout derniers travaux intérieurs l'ont aussi décapée de son enduit affreux, mais lui laissent une teinte sombre d'impression peu avantageuse.

Pour terminer, rappelons les grandes dates de l'histoire de l'église de Noyal. Elle a remplacé une première église romane, et, commencée vers 1420, fut construite au 15<sup>e</sup> siècle. Olivier de Ponsal, recteur de Noyal de 1456 à 1467, fit sans doute construire la tour, comme en témoigne une inscription gravée sur une pierre du croisillon sud : « Cette œuvre fut commencée l'an 1457, M.O. de Ponsal ». Des embellissements multiples en style flamboyant ont dû être ajoutés ensuite. Au 16<sup>e</sup> siècle, modifications importantes par la création des bas-côtés. Au 17<sup>e</sup> siècle, 1684, un rétable baroque bouche la baie du chœur et le jubé disparaît pour que l'on puisse admirer le rétable. En 1736, construction de la chapelle Saint-Jean. En 1777, transfert de la sacristie du nord au sud. En 1889, création de la voûte actuelle, réfection du chœur, le rétable disparaît, la baie réapparaît, les murs se couvrent d'un mortier. En 1958, on décape les murs et on envisage la restauration du porche méridional.

#### LA PETITE SAINTE NOYALE

Dans les dépendances du presbytère a été bâtie, en 1707, une chapelle, que l'on appelle « La petite Sainte Noyale ». Elle n'offre guère d'intérêt architectural, mais on y trouve logée sous vitrine, dans une niche en pierre peinte de style flamboyant, une statue de la Vierge, Mater Dolorosa, recueillie, mains jointes, physionomie douloureuse.

### LES TROIS FONTAINES

A un kilomètre du bourg, dans un vallon humide difficile d'accès, surgissent « Les Trois Fontaines de Sainte Noyale », il s'y attache bien des légendes et elles voient affluer au jour du pardon la foule des pèlerins qui viennent y boire l'eau sainte. Un enclos de pierre circonscrit une surface carrée entièrement pavée de dalles; l'eau de trois sources y coule avec abondance, en passant par une petite cuve où l'on baigne les enfants malades. L'origine des trois sources, comme à Saint-Paul-Hors-les-Murs, serait miraculeuse : d'après une tradition populaire, elles auraient jailli de trois gouttes de sang de Sainte Noyale, tombées au.

Un pignon massif au sud porte l'inscription : « Cette fontaine a été construite en 1600 ». L'architecture, en effet, est classique. Les rampants du fronton sont ornés de fougère en volute; au-dessus d'une grosse frise droite, on voit une niche vide sous deux coquilles de Saint Jacques, et au-dessous deux fontaines en plein cintre encadrées de petits pilastres ioniques. Dans chaque fontaine, il y a deux niches avec deux statues polychromes en bois : une Vierge assise cambrée avec, sur ses genoux, l'Enfant-Jésus debout, tenant une pomme dans sa main droite et un livre dans sa main gauche; Sainte Noyale décollée, Saint Jean l'évangéliste et Saint Paul. A l'est, pour la troisième fontaine, un autre édifice plus fruste avec arc surbaissé, sans décoration, paraît plus ancien. Au nord, une sorte d'avant, couvert d'un toit soutenu par des colonnes de bois, peut servir d'abri aux pèlerins.

### CHAPELLE SAINTE BARBE

Au village de Poulvern, à 7 ou 8 kms du bourg, en direction de Moustoir Remungol. La chapelle est bâtie sur un placître surélevé où l'on a reconstitué un petit calvaire-autel, comportant un Christ mutilé entre la Vierge et Saint Jean. En contrebas, on voit la fontaine sainte. Au nord, un bras de transept a été rapporté, et la toiture se prolonge très bas pour couvrir une sacristie. Au chevet plat s'ouvre une belle baie en ogive assez originale dans son décor formé de deux meneaux, puis de deux mouchettes horizontales surmontées d'une fleur de lys. Un curieux porche ouvert de charpente soutenue par deux colonnes doriques en schiste donne accès à la chapelle. Une grande cuve en pierre d'un seul bloc sert de bénitier.

Au-dessus du maître-autel, un retable à colonnettes torsées munies de feuilles de vigne et de grappes, ainsi que de statuettes; de chaque côté, la statue de Sainte Barbe qui s'appuie sur une tour plus haute qu'elle et celle de Saint Patern. Dans la baie, subsiste un beau vitrail, classé, du 15ème siècle. Démoli par des éclats de bombes en 1943, il a été restauré très heureusement, en 1949. Il raconte le martyre de Sainte Barbe et présente en bas la scène de la crucifixion. La chapelle surajoutée est dédiée à la Vierge, dont une statue évidée occupe le milieu d'un retable à colonnes corinthiennes. Au plafond, des entrails sculptés et sur les lambris des peintures dans le même genre qu'à Sainte Noyale.

### SAINTE NOYALE

Le monument le plus important de la paroisse après l'église, c'est la chapelle Sainte Noyale, à Noyalguen. On y descend du bourg dont elle est distante de deux kms. Elle est située dans un bas-fond et il faut y

arriver pour l'apercevoir. A vrai dire, il ne s'agit pas d'un seul édifice, mais d'une sorte d'enclos sacré composé de la chapelle, d'un oratoire, de deux calvaires et d'une fontaine sur un placître cerné dans un bosquet d'arbres et vierge de toute construction profane.

La chapelle est dans son ensemble une construction du 15ème siècle. Le porche garde le millésime 1423 gravé sur une pierre. L'appareil est en pierres disparates, sauf pour les solides contreforts, la tour et le porche qui sont de construction postérieure sans doute. Les fenêtres chanfreinées en ogive s'ornent de fleurs de lys. La tour massive carrée abrite un portail dont on peut admirer les colonnettes et le gable en volute; elle est coiffée d'un toit en ardoises, assez singulièrement baroque, rappelant quelque peu la pagode japonaise à étages, hérissé aux angles et sur quatre lucarnes de petites tourelles, avant de se terminer en pointe. La lucarne du nord laisse s'envoler, au jour du pardon, l'ange du feu de joie.

Le porche a été rapporté, devant le portail sud. Il se campe bien droit avec ses contreforts rigides surmontés de pinacles et voudrait déjà nous acheminer vers l'art de la Renaissance, comme nous le montre encore le cintre de l'arcade et toute sa décoration rare : les voussures, les rampants et les frises du toit se chargent abondamment de bouquets et de feuilles de vigne. L'intérieur est dépourvu de voûte dont on ne voit que le départ d'arcs. Le portail d'entrée dans l'église est plus ancien. Couronné d'une décoration en accolade qui prend naissance sur la nuque de deux personnages accroupis, il présente deux baies en plein cintre dont les moulures sont soutenues par des colonnettes élégantes à chapiteaux de feuillage. Au trumeau, au-dessus d'un bénitier, sous deux arcs trilobés, une statue en bois surajoutée, N.-D. des Fleurs.

Les trois autels de la chapelle sont accompagnés de retables sculptés et dorés avec un tableau central et des statues en bois dont les plus remarquables sont une Vierge à l'enfant, du 15ème siècle, et une statue en pierre blanche de Saint Nicolas. On trouve également dans la nef un groupe assez primitif d'un Christ tourmenté en croix, entre la Vierge et Saint Jean, douloureux; enfin un Ecce Homo imposant par sa hauteur et qui mériterait d'être mis davantage en valeur. De mauvaises peintures représentant la vie du Christ et de Sainte Noyale couvrent les lambris, passamment encadrés de feuillages.

L'oratoire Saint-Jean, grâce à des volets mobiles, sert en même temps de loggia pour les offices en plein air le jour du pardon. Le toit est soutenu sur le devant par deux piliers polygonaux. On y voit dans un retable à colonnade corinthienne deux statues : une statue cambrée de la Vierge-mère, la mère et l'enfant ont en main chacun un fruit, et une Sainte Noyale originale, vue de profil, à genoux, tenant sa tête en mains. Les peintures des lambris sont sans valeur.

Il faut surtout remarquer le beau calvaire classé, en granit. Sur une dalle de pierre à trois degrés, s'élève un double socle dont le plus élevé est creusé d'une niche trilobée. Un long fût formé d'une colonne cylindrique se termine par un étrange chapiteau à dix têtes d'anges et porte la croix, elle-même coiffée d'une lourde accolade sculptée de bustes d'anges. Sur une face, la crucifixion entre la Vierge et Saint Jean; sur l'autre, la Vierge couronnée avec l'enfant entre deux personnages, évangélistes ou saintes femmes, dans le style naïf et primitif des vieux calvaires bretons. Il reste quelques traces de peinture sur la pierre.

A proximité, un calvaire à trois croix a été érigé sur une base rectangulaire en pierre. Une fontaine sainte, dans le style classique froid, abrite une petite statue de Sainte Noyale décollée.

Le chanoine Le Mené, dans son histoire des paroisses du diocèse de Vannes, signale encore d'autres édifices religieux. Mais, ou bien ils n'existent plus, ou bien ils n'offrent pas d'intérêt, ou bien ils ont passé à d'autres paroisses, comme N.-D. de la Houssaye, devenue pontivyenne.

R. LE BERRE.

## NOYAL, nom de lieu



Noyal est un nom de lieu assez répandu. Dans notre Morbihan, il a fallu lui ajouter un composant pour distinguer Noyal-Pontivy de Noyal-Muzillac. On retrouve une paroisse du même nom dans chacun des diocèses de Saint-Brieuc et de Nantes, trois dans celui de Rennes. Il désigne en outre plusieurs villages ou lieux-dits, soit sous la forme simple, soit en composition comme dans Lesnoal, Rosnoal, etc... Noyal (on trouve Noyalou dans le Finistère) serait la forme plurielle.

Ce toponyme a été longuement étudié, pour la région de l'Ouest, par G. Souillet dans les « Annales de Bretagne » (1955, p. 395-407; 1956, p. 157-170). Une enquête s'étendant à la France entière avait été déjà faite par R. Sindou qui l'introduisait dans une famille plus vaste où il sera encore représenté sous les formes plus brèves : Nieul, Nuiel, ou allongées : Nagejouis, Nuzejouis.

Leur conclusion est que le terme Noyal dérive du gaulois Novialon qui signifie « terre nouvellement défrichée ». Ce mot aurait eu assez longue vie pour être connu et même utilisé à l'époque des invasions bretonnes. Il avait un correspondant bas-latin : *Novillacum* dont on a fait, chez nous, Nivillac et Neillac. Plus tardivement, on trouve, avec le même sens, Novale et son doublet Novella qui ont pu influencer les dénominations antérieures.

A l'appui de sa thèse, G. Souillet fait remarquer que Noyal-Pontivy était, avant d'avoir été démembrée, avec 13.547 ha, la plus vaste paroisse du diocèse de Vannes et même de Bretagne, qu'elle se trouve à la limite de l'ancien diocèse et sans doute des anciennes cités souvent séparées par de étendues forestières, que les noms de lieux composés de Koed = bois, forêt, y sont particulièrement nombreux.

Si Noyal est, comme il le semble bien, un nom commun, il faut en conclure que Sainte Noyale n'a pas donné son nom à la paroisse où elle est honorée mais bien au contraire qu'elle lui a emprunté le sien : elle est la « Sainte de Noyal ».

J. D.

## Yann-Matelin KADIG, Gwerzour EN EST

A pe gomzer ag obereu en eutru Kadig, é ta sonj dohtu ag er sorbiennou kaer dastumet de berson koh er Vretoned a Bariz hag embannet é « La Paroisse Bretonne ». Brudet braz é Fransés Kadig dré Breizh abéh, Ur Hadig arall e fall deñ komz anehon, Yann-Matelin é anù. Tallet e hra ma vo dalhet sonj a hennan eùé én arbenn ag en deu dra kaer en des saùet é Bro-Gwened : tour iliz Bihul-en-deur ha gwerz « En Est ».

Pen del deoh moned a Sant Nikodém de Geluen, goudé boud trézet er Blanoeh ha krapet tostennou Kastenneg, é chomeet bamet é wéled ihuel drest parkeù-er Bihul un tour moén èl ur pilet ha kizellet ag er lein d'en d'az. Yann-Matelin Kadig en des hi saùet er blé 1897. Eid sekour hé féén éh cé bet gwerzet « en Est ».

Kei, o livrig bihan, heb doujans, kel ér bed,  
Ha mar plijes de neb en devo ha lénet,  
E pourmén, é valé dré oll en eskopti,  
Te cherro mar a viank eid seùel tour Bihul.

Hoant en doé surhoalh on gwerzour de grog pell-kept ér labour-ma : « C'est par goût et par amour pour la langue bretonne que nous avons entrepris notre modeste travail ». Lénet en doé « Livr er Labourer », ha d'é sonj éh oé chomet bouhet labour kaer person Kergrist; red e oé enta d'ur person arall er hlozeñ.

Guillem en doé disket d'ér labourer hadeñ, planteñ, desañ loned ; ar en est é taolas Kadig é spl. Ez e oé dehon displég splann ha hir er labourieu e hrer de heb kours ar er mézeu. Ganet é Kertorn ér blé 1847 ha deit de chom goudé d'ér Lékrenn, ar barréz Noal-Pondi, disket en doé er breshoneg a varlenn é vamm, ha poéniet en doé én dachenn betag en oed a 18 vlé, kent krog ged é studi a véleg.

A dra sur ne oé ket ken dornet Kadig èl é vestr-gwerzour, ha liésou é ta dehon lakaad ur gir bennag, un « libill » de hirrad ur rimadell. Un tam ar en oll, mar eun er bouzaj, ne vraña ket ur varcenn-bara !

Med en hani e gar kavouid edan é zeulagad tro'ennou er bobl, ken hweg eid én é veg ur gréuenn bara segal, henneh e gavo é hoalh anehé aman. « Nous n'avons employé que des expressions essentiellement bretonnes et entièrement consacrées par l'usage. » Gwir mad é ! ha deusto dehi boud tiùoh, ponnérah eid tour Bihul, gwerz « En Est » e vliu énni brautéieu ré liés ankouéheit.

Hir e vehé displég rag en dané ag er livr. Mar a dra em es taolet mé dehé : souéhuz o havan.

Er hentskrid e zo é galleg. Et tet a lén mar a frazenn tennet anehon. Er bajenn 3 éh on serhet d'ér g'riou-mam : « Nous devons maintenant quelques explications au sujet de notre orthographe ». Nen dé ket enta a v-eman éma bet saùet skritur néué eid er weh ketan. Kadig — arlerh é vestr Guillem — e venné renetéieñ ur skritur divalau ha skriu er g'riou èl ma vé klebet er homzeu. O skritur « fonétic », kampennet ged en eutru Piér er Go, e zo bet impléet betag breman é Bro-Gwened.

E pemp lodenn éma bet rannet en obér-ma, revé nivér er madeu estat : « er foenn eid magueñ er loned ; en ed eid magueñ en dud ; er hoarh eid o gwiskeñ ; en avaleu-chistr hag en avaleu-douar eid gwel-laad er biùans ».



Foenn hag 'ed e estér hiniù el agent, koarh ne wélér mui é neb tu. Ged più é tiskehé er ré youank, ma ne vehé ket ged Kadig e vehé, penaoz e hré en dud gwéharall eid labourad er hoarh. Goudé boud r'et én aoglenh ha séhet ar en donnenn, er hoarh e vezé tillet. Er gwia-dér e hré gwriadenn geton; er hemenér, tuelleu, linséliu ha krésieu. Er liénaj bugadet e vezé houarnet hag ampézet. En hani en doé lan é gredans a liénaj, henneh en doé « dant ». A pe dosté en atrakour ged é benn-bah, er vestréz e glaské abenn en tu de zigor a hé leih er gredans aleuret.

Er baotred e dillé koarh d'en noz tré ma nédé er merhed : labour hi ha d'fonn ! Tro er gouianù é padé er « filaj ». A fed er hoarh, Guillom ne laré grik med saüet en des mar a bajenn gaer diar er filajerion, Kadig ne goll ket geton neoh. Kent leskel ar er sorbienneu koh, ar en doé réieu ag er homad, é tisko dem en tiegeh tolpet.

én dro d'er goahad tan  
pé, èl é mar a lèh, mar dé rè yein, ér hreu,  
Azéet ar er plouz, tro ha tro d'er goleu.

Paotred ha merhed, ag er bugul d'er vamm-goh, oll éma o deuoarn ged er labour.

Lod é dill koarh, ged plouz e hra tokeu  
Pé, ofd lakaad er gwéren, e gampenn ruchenneu.

Er merhed e né ken en dé achiù o hegiliad, ha  
Kentéh èl ma kleùér é son naù ér hantér,  
Mar des ar beb gourhed kant tro d'en dibunér,  
Peb néouréz e hast dibun hé gourhedad  
Eid ma vo gwéled reih hi des labouret mad.

Er bedenn, èl ma jaoj én un tiegeh kristén, e gloz en deùeh.

Eid lod kaer a dra ne dalv ket mui avizeu en eutru Kadig. Più e laro breman ag en avaleu-douar « ces intéressants tubercules qui mettront tant de variété dans les repas » ? Estet e vé hiniù en dé kement ma ne vé ket karvet bepred saù dehé : deit é en dud de voud melzin, med on gourdadeu e wélé liésoh youd eid avaleu-douar ar en daol.

Tuchant ne vo ket mui évet ch'istr naket; péen e hra er gouarnemant en dud de dennein o gwé avaleu. Hwézet e mes liés é me youankiz é troein er velin ha bourruz e gaven er stern e hrem bannoz tro ha tre d'er presoér, Kadig en doé gwélet braùoh.

En amzér gwéharall é vezé, ged melleu,  
Aveid gobér er chistr, pilet en avaleu.  
O na bourrusset oé gwéled paotred nerhuz  
Epad er filajeu, é labourad greduz  
Deu ha deu, péar ha péar, a beb tu d'en ofeu  
Oll o mancheu tronsét, ar o zal un hwézenn  
E pillad avaleu, tostik tra d'er presoér  
Hag é skoain ar en dro ged o melleu ponnér.

Breman é ta er mékanik d'en dachenn. Fonnaploh fonnabl é tichistr er masad !

Kadig e genigé é labour d'é vroz « eid gobér deoh karein muioh muf er mézeu ». Peizant erbed ne zisko é vechér ged er livr-ma, karein é vechér ne laran ket. Med er skolaér e venn lén brahoney yah ha flour e vo red dehan darempredain person koh Bihui. Braù é sorbienneu galleg Franséz. Kadig, akuitaploh gwerz Yann-Matelin.

GWENA L.

## PE BASAN ER GER-MAN

Buanig (♩ : 100)

1. Pe ba-san ér gér-man, di-ge-don lan-lur,  
Pe ba-san ér gér-man, di-ge-don lan-la,  
é skoan ar me ha-lon, di-ge-don lan-lur,  
é skoan ar me ha-lon, di-ge-don lan-la.

1

Pe basan ér gér-man, digedon lamlur,  
Pe basan ér gér-man, digedon lamlu,  
É skoan ar me halon, digedon lamlur,  
É skoan ar me halon, digedon lamlu,

2

M'em es choéjet dré-man  
Un douzig ker mignon.

3

Na mé moned un dé  
Ar pamdè d'hé gwéled.

4

M'hé havas ar en hent,  
Ar en hent é toned.

5

Mouched geti 'n hé dom  
Ha hi forh ankinet

6

M'oeit ha goulenn geti :  
Na perag éh oulet ?

7

— Kleüet em es lared  
Ged tud youank me hanton.

8

Penaoz m'eh ch soudard  
De servij en Nasion.

9

— 'N hani lar kement-sé  
Ne lar ket geù erbed.

10

Benn dimerbér ketan  
Ema red dein moned.

11

Me mouchedeu koton,  
Plahig, dein e rest.

12  
— Ho mouchedeu koton,  
Dén youank, n'ho po ket.

13  
Rag émant ér bugad,  
Nen dint ket hoach rinset.

14  
Benn arhoach de vitin  
Me saùo m'itin mad.

15  
Na me yei d'o rinsein  
De rigolenn er prad.

16  
M'o lako de séhein  
Ar vordiq en hent praz.

17  
Er léh m'é paseet  
Moned de voud soudard.

18  
M'o lako de séhein  
Ar 'r barrig ihuellan.

19  
Er léh m'o gwéleet  
Aveid ho réjmant.

20  
M'o lako de séhein  
Ar er bouchad ispern.

21  
Er léh m'o gwéleet  
A fenestr ho kazern.

Kanet ged Mari Robig a Velrand  
é « Kan ha Diskan » Keranna 1957

## Fillor en Diaol (Kendath)

Filido ne chomas ket pelloc de hortoz. Redeg, redeg e hré él en aùel devad dor en iùern. Eh oé é dreid ar en trezeu a pe gleùas ardran é gein mamm en diaol é skrignal dehon :

— Un dra vad é aveidoh ma hwes karvet me mab d'ho hentein ; ke-nevé-sé éh oeh minset dein munud el pell kerh.

Moned e hras Filido de gavouid en tèt merh, hag ér banér izellan éh azéas. Chachein e hras ar er gordenn de lakaad er hlohig de sonein ; kentih éh cent tennet d'er lein. Euruz e oé fillor en diaol ged er sonj é vebé bet koutant braz é « dad » doh o gwéled éndro.

Med boud e oé un dra ne houlié ket. Er roué, a pen doé kollet é dèr merh, en doé grateit kement-man : « En hani o havo, sur, hennéh, me rei unan a me merhed dehon de ziméeln. »

E spiein en tèt plah, er holonel e laras :

— M'em bo mé unan anehé.

— Mé eùé, e respondas er hapitén.

— Ha mé ha rah, émé er serjant.

Tennet e oé bet en tèt koantenn ag o fanér, trohet er gordenn ged ur hléan, ha laosket Filido de gouéhel d'en dan. Merhed er roué e oé dan dehé lared d'o zad éh oé en tri soudard en doé ind sovet.

✱

Etal aor en iùern Filido e gavas é dad-paeron :

— Hwi é arré i, émé en diaol.

— Ya, mé é. Ho péet trué dohonn ha diakosit dein un hent de zis-troeln ar en douar.

Ha ean dispéget er péh e oé degouéhet geston.

— Ama, setu, e laras en diaol. Keméret er vinotenn-man. Krapet hi, ha dalhet bepred de grapein. Aveid gobér en hent, me ya de rein dech tammeu kiq. Hwi e gleùo ketan penn un taol gurun spontuz. N'ho péet ket eun-Atlerh hwi é wélo loned stléj, pikol tosejed, sorded melén ha du, naeron fall. N'ho péet ket eun én o raog. Taolet geté tammeu kiq, med pas ré. Er loned-sé e saillo ar er hig hag ho laosiko de dremén.

Devéhatch hwi e gleùo un taol gurun arall spontusoh eid en hani ketan, hwi e hwélo loned goué fall : bleidi, acourgon, bleidi-broh, Taolet geté eùé tammigeu kiq, med pas rah.

En derved kwéh é vo goach aveid kent. Hwi e gleùo arré un taol gurun eahuz, eahuz ; hwi e wélo gouéaj : lioned, tigred, pantéred. Taolet geté en achimant kiq, pètremant ind ho tébro.

Filido e yas ged er vinotenn. Krapein, krapein e hré. A pe sonjé bihannan, é tarhas un taol gurun hag é wélas pikol toseged, sorded, nasadeu naeron Hifsein e hras é gorr abéh ged en eun hag en donjér. Abenn é taolas geté ul lodenn vad ag er hig. Hag er loned stléj ha frammein anehé hag er lezel de dremén.

Tenn e oé en hent Filido e zalhé de grapein ; hwizeln e hré ken e oé brein-leil é roched. Deit én un taol un tarh gurun hag er lakas de grénein ged er spont. Deit eùé bleidi én araj, acourgon, beidi-broh. Filido e voutas geté en achimant kiq, hag en em lakas de redeg.

Gwélet e hré splandér en douar ér pelleu, hag hiraeh en devoé d'arriù kent en drived taol gurun. Redeg, redeg e hré par ma hellé, rag n'en devoé mui tamm kiq erbed. Ré zévéhach ! Tarhet en des er gurun kent brù man des pladet Filido ar en hent. Kentih kouéhet, kentih saùet. Gwéled e hra é toned a dal dehon lioned, tigred, pantéred. N'en des ket amzér de goll. Kemér e hra é goutell én é feched ; geti é troh un tamm doh é vorhed hag er banneln e hra d'er loned goué. Er ré-man e fard ar er hig hag e laosk fillor en diaol de dremén.

Embér éh arriùas Filido ar en douar. Med ne houlié ket é pé léh éh oé. Ti erbed én dro dehon na dén. Hir amzér é kerhas. Kammein e hré ged é vorhed goalaozet. Ankouéheit e oé dehon eùé amù bro é dud.

Dre forh kerhed ha kammein é tegouéhas én ur gérig hag é hou-lennas en hent de gér-benn er Pers. Laret e oé bet dehon éh oé hoach pell braz.

• • •

Un dé alkent Filido en em gavas doh poléz er roué. Goleit e oé a huan, er peurkéh ; hir é varù hag é vléu. N'hellé ket mui ker skuih el ma oé.

Gouloenn e hras ged er ré e oé é hoarn étal en nar komz doh er roué. Med goap e vezé gresit anehon. Atar é talhé anehé. E wéled ne ye ket kuit, unan ag er goarded e grogas énnon hag en tennas pelloc én ur lared.

— Er ré peur éldoh hwi ne gonzant ket d'er roué, dreistoll a pen dé édan diméeln é dèr merh.

— Petra laret ? e eilgrias Filido.

— Eh a er roué de zimésin é dèr merh, hag ur holonel a geméro é lèh ean.

— Oh ! Laosket mé nezé de gomz doh er roué abenn. Dobér em es de lared dehon treu e sell é verhed.

Epad ma tevizent o deu é treménas er roué un tammig pelloh. O hleñed e hras :

— Reit en alézon d'en dén-sé, émé ean, ha kaset ean pelloh.

— Ema é klask komz dohoh, Eutru, e laras ur goard. Kaer on es gobér. atàù ne arsaù ket a gas trouz. Treu en des de zispleg dech diar ho tèt merh. doh ma lar.

— Laosket ean de zoned.

Pe oent o deu ér paléz, ki er roué e saillas de lipad deùorn Filisdo.

— Farsuz é, e sonjé er roué. Lared e vehé en em anañhent.

Nezé é houlennas ged Filisdo :

— Petra e fall doh hwi gesein mé ?

— O Eutru ! A Filisdo éh oen klah komz dech.

— Filisdo ? Emén éma ean ?

— N'en anañet ket mui ? Sellet mad dohonn.

Pen devoé ean spiet un herrad, er roué koh er sterdas ar é galon :

— O Filisdo, me mab, me mab karet !.. Kerhet d'en em holhein ha de chanj ho fillad. ha deit aman arlerh.

Pe oé golhet ha gwisket fresk é tistroas Filisdo. Hag en « tad » de houlenn ged é « vab » petra e oé arriù geton. Hennan e zisplégas penneder-benn er péh en devoé gwélet ha groeit. Goudé boud ean cheleuet, er roué e hras galhein é dèr merh hag e houlennas geté :

— Hag ean é hennan en hanñ en des ho sovet ?

— Ya, tad, ean é. e respondas ind.

— Perag ne hwes ket komzet dein éraog ?

— Ne gredem ket. En tri arall en doé diñennet dohem. A vihannoh é vehem bet lahet, ha hwi eué.

Lakeit e oé bet nezé Filisdo de guhed ha galhet er holonel, er hapitén hag er serjant.

— Hoah ur wéh, ha hwi é en des sovet me zèr merh ? émé er roué.

— Ya, ni é, heb geù erbed, e laras ind.

— Galhet Filisdo...

A pe oé arriù. er roué e houlennas un taol ohpenn ged en tri soudard :

— Ha hwi é en des sovet me zèr merh ?

— Pas, mé é, e respondas Filisdo.

En tri havrelad e anzaùs o devoé lared geùier, ha kondanet e oent bet d'er groug.

Er roué e houlennas nezé ged Filisdo kemér en hanñ ag é verhed e blijé gwellan dehon. En diù gohan e laras :

— Keméret en hanñ youankan ahanom ; ni vo ni kansortéz geti.

Eisé éh oé bet groeit. Eredet e oent bet o deu. Biñet o des euruz hag éleñh a vugalé dehé.

Dastumet ged Franséz KERLU.

## Più e laro dem ?...

x x x

### 25. — LE MONUMENT DE PONTIVY.

A en croëte un article publié dans la « Province », le lendemain de l'attentat contre le monument de Pontivy, l'auteur de la statue qui l'ornait ne serait autre que Bartholdi ; on y lit, en effet : « Le choix du monument que l'on a fait sauter est très suggestif puisque le bronze de Bartholdi rappelait un acte historique tendant à effacer les derniers vestiges de l'autonomie de la Bretagne. »

Il eût été glorieux pour la ville de Pontivy de posséder une œuvre Bartholdi, le célèbre sculpteur du « Lion de Belfort » et de la « Liberté » de New-York. Il faut, hélas ! déchanter.

M. Corgne, professeur honoraire au lycée de Pontivy, nous transmet, en effet, un extrait du discours prononcé par M. Le Fur, maire de Pontivy, le 14 juillet 1890, à l'occasion de la pose de la première pierre du monument.

« Nous avons la bonne fortune de posséder au milieu de nous un homme dont le talent n'avait d'égal que le désintéressement et qui vit, dans nos projets, en même temps qu'une occasion de doter notre ville d'une belle œuvre, un moyen de rester toujours présent à la mémoire de ses compatriotes.

« Je veux parler du sculpteur Le Goff.

« MM. De Perthes, les habiles architectes de Sainte-Anne et de l'Hôtel de Ville de Paris, voulurent bien lui prêter leur concours et nous devons à cette heureuse collaboration le plan d'un monument qui répondait si bien à nos intentions que la commission l'accueillit d'enthousiasme et avec d'autant plus de reconnaissance que M. Le Goff nous offrait gracieusement le concours de son expérience artistique.

« Malheureusement nous comptions sans la mort cruelle qui est venue surprendre notre habile sculpteur en plein travail et arrêter, dès le début, l'exécution de son œuvre.

« En présence de ce regrettable et douloureux événement, devons-nous renoncer à nos projets ? Le comité ne l'a pas pensé. Il a cru, au contraire, qu'il devait à la mémoire de M. Le Goff d'ériger le monument que cet artiste n'avait pu élever lui-même. »

Avec le discours d'inauguration prononcé, le 21 octobre 1894, par M. Jacquolot, maire de Pontivy, M. de Galzain, auteur estimé de plusieurs ouvrages sur le Morbihan, nous apporte quelques nouvelles précisions :

« Un artiste de talent, notre compatriote M. J. Le Goff, vint, dès les premiers jours, se mettre à notre disposition. Il nous présenta un projet qu'il avait conçu en s'aidant des conseils si précieux et si éclairés de MM. De Perthes père et fils. Ce projet fut accueilli avec enthousiasme. Le Goff se réservait d'exécuter lui-même la partie sculpturale de l'œuvre. Il voulait laisser ainsi à son pays natal un gage de son affection

» et de son attachement aux idées libérales. La mort, qui l'a prématuré-  
 » ment enlevé à notre amitié, ne lui a pas permis de satisfaire ce désir  
 » généreux. Son œuvre lui survit, MM. De Perthes en ont assuré l'exécu-  
 » tion. Ils se sont adjoint un jeune sculpteur, M. Chavaliaux, qui a su  
 » s. exactement nous représenter la scène du serment fédératif et le génie  
 » de la liberté sortant des ténèbres du passé pour planer sur le monde  
 » rajeuni. A eux tous, sans oublier l'entrepreneur, M. Vernery, j'adres-  
 » serai ici, au nom de la ville, mes plus vives félicitations.. »

La représentation de ce fameux génie n'avait pas été sans soulever  
 quelques objections. Dans une lettre du 2 juillet 1891, M. Deperthes s'en  
 explique auprès de M. le Supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Anne-  
 d'Auray.

« Le statuaire, en représentant le génie comme il l'a fait, n'a pas  
 » eu l'idée, croyez-le bien, d'offenser la morale publique, et si l'inspecteur  
 » des Beaux-Arts, qui a admis la dite maquette, n'a fait aucune obser-  
 » vation à cet égard, c'est que lui-même aussi ne juge pas la figure  
 » répréhensible telle qu'elle est représentée; néanmoins, en raison de  
 » l'endroit où doit être placé le monument, il a été bien entendu que  
 » le statuaire vouldrait ce qui pourrait choquer les personnes de Pontivy  
 » ou d'ailleurs qui iraient voir le monument.

« Rassurez-vous et rassurez nos am's communs; je ne laisserai  
 » pas faire pour une place publique une statue qui ne pourrait pas être  
 » regardée par tout le monde, même par des jeunes filles.. »

L'exécution ne fut cependant pas également appréciée de tout le  
 monde et la « Province » estime que si le monument n'était pas du goût  
 des vrais Bretons, le Génie, dans sa nudité, n'était pas davantage du goût  
 des honnêtes gens et que Bartholdi — encore lui ! — au lieu de lui faire  
 rejeter le voile des ténèbres eût été mieux inspiré de le couvrir de  
 celui de la pudeur.

J. D.

## 28. — BARA BONIMAL.

A la question suggérée par un thème tiré du « Breton usuel » de  
 Loeiz Herrieu, cet auteur donne lui-même la réponse. Dans son introduc-  
 tion à « De hortoz kreiznoz » (p. II), il écrit en effet au sujet de la  
 veillée de Noël (p. 135) :

« En noz-sé, ne vezé ket dariuet koén : iun en Nedeleg e cè. Béh  
 » ma vezé groeit krampoeh, én un ti benak, aveit er suhuniad de zonet.  
 » Dèbrein anehé ne hellèt ket, nameit é 'én e vehé bet.

« Get bara e vezé koéniet liésan : bara « bonimal » groeit a geteh  
 » kaer aveit en Nedeleg, get bled guenih hag e lakèt abarh anniz ha  
 » prunèu, ha tokennet er greuen anehon get lealh trenk, pilel un ui geton.  
 » Na braù e vezé en dorh-sé ! Na frond huek e saùè anehi, a pe vezé  
 » boulhet ! »

« Ce soir-là, on ne cuisait pas de repas : c'était le jeûne de Noël.  
 A peine faisait-on, en quelque maison, des crêpes pour la semaine à  
 venir. Mais on n'en mangeait pas, même quand elles étaient froides. »

La plupart du temps, on soupait avec du pain, le pain « bonimal »  
 fabriqué tout spécialement pour Noël avec de la farine de froment, par-  
 fumé d'anis et garni de pruneaux, enveloppé d'une croûte faite d'un œuf  
 battu dans du lait caillé. Qu'elle était belle cette miche ! Qu'il était  
 agréable le parfum qui s'en dégageait quand on l'enlâmait ! »

Dans « En Bretagne Morbihannaise », M. Buffet n'a pas manqué de  
 relever cet usage de Noël : « A Caudan, on mangeait de petits pains  
 blancs (bara mech ou bara bonimal) cuits chez le boulanger et bien cou-  
 verts de miel. A Brandivy, chacun avait sa tourte à part (kuign Nedeleg)...  
 A Pluvigner, il fallait que la tourte de pain blanc durât de Noël jusqu'à  
 la fête des Rois :

« Faut ma chomou ag en Nedeleg  
 En dorh beta Goull er Rouéed. »

A Caudan, on disait en effet « bara mech », mais cette miche ne se  
 mangeait pas, comme le dit M. Buffet, au réveillon qui suit la Messe  
 de Minuit, mais bien, comme le « bara bonimal », au repas de jeûne qui  
 la précédait et dont il constituait tout le menu.

C'est ce que confirme M. Evanno, boulanger à Sainte-Hélène : « Le  
 « bara bonimal » n'avait de spécial que sa forme ronde. On n'en faisait  
 qu'une fois par an, pour Noël. On le mangeait à la vigile de Noël avec  
 de la confiture et c'était tout le repas. S'il en restait, on en mangeait  
 après la messe de minuit et le jour de Noël.

Il était fait par le boulanger avec de la farine de froment et se pré-  
 sentait sous forme d'une miche ronde. C'est pourquoi il paraissait si  
 délicieux aux familles paysannes habituées au pain de seigle cuit à la  
 ferme. Peu à peu, au voisinage des villes, on tendit à en faire une  
 sorte de pâtisserie et, sans nul doute, c'est de là que vient l'usage de  
 faire à Noël un gâteau breton, le « goastell », usage encore très répandu  
 à Locmiquélic et sans doute ailleurs. »

Un mystère demeure cependant. Si le mot « mech » peut dériver du  
 français « miche », on ne voit guère quelle serait l'origine du mot  
 « bonimal ».

J. D.



MICHÉRERION HA PEIZANTED FUR

e gemér dalbeh

**DILHAD LABOUR**  
**LE MONT SAINT-MICHEL**

Er ré uellan.

Er ré kriùan.

Er ré marhadmatan.

*Vêtements Ecclésiastiques - aux meilleurs prix*

**MAISON GUÉGUIN**

Route Nationale

PLUMÉLIAU

*Tout ce qui concerne l'Optique et la Photo Amateur*

**A. LE NEVÉ**

Opticien spécialiste diplômé L. C. O. PARIS

25, rue Général Leclerc

Téléphone 9.67

**VANNES**

(lèh de fermein)